

RENDEZ-VOUS

Directement sur
place

s i a
section **genève**

VISITE ARCHITECTES, INGENIEURS,
ENVIRONNEMENT

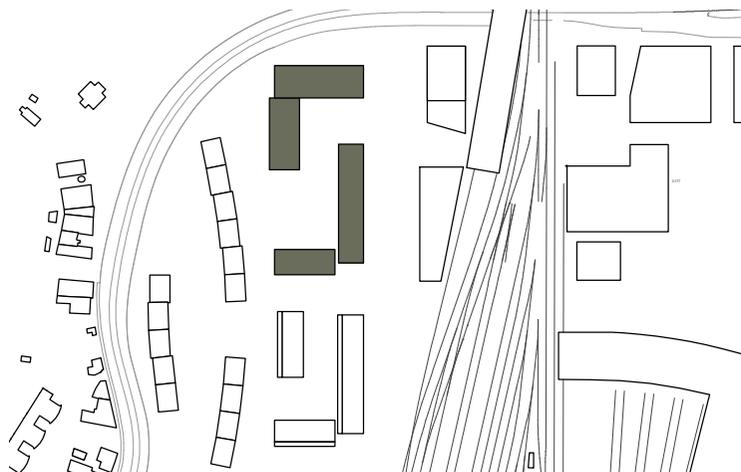
ACTEURS

Procédure Concours SIA 142 à un degré, projet lauréat en 2014
Réalisation 2017-2020
Maître de l'Ouvrage FCIL pour L1-L2 & FCLPA pour L14-15 (Fondations)
Architecte TRIBU architecture SA
Ingénieur civil Perreten et Milleret SA
Ingénieur CVS CSD Ingénieurs SA
Ingénieur Electricité CSD Ingénieurs SA
Géomètre Christian Haller (actuellement haller wasser + partner sa)
Photographie Images Loomn / Laura Keller

Nombre de logements 242 logements
Surface du terrain 18'115 m²
Cube SIA 116 74'790 m³ (hors sol) / 100'776 m³ (y.c sous-sol).
Haute performance énergétique (HPE)

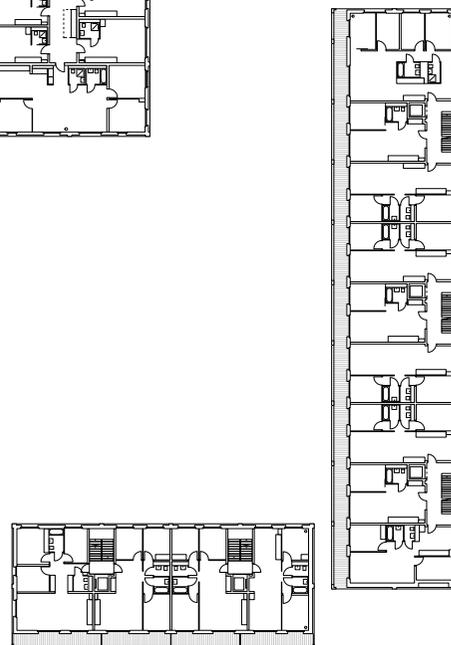
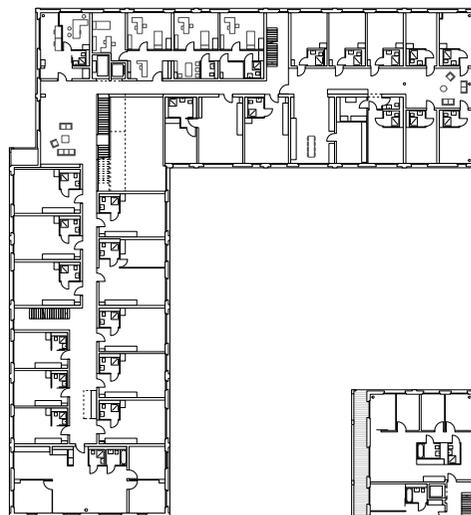
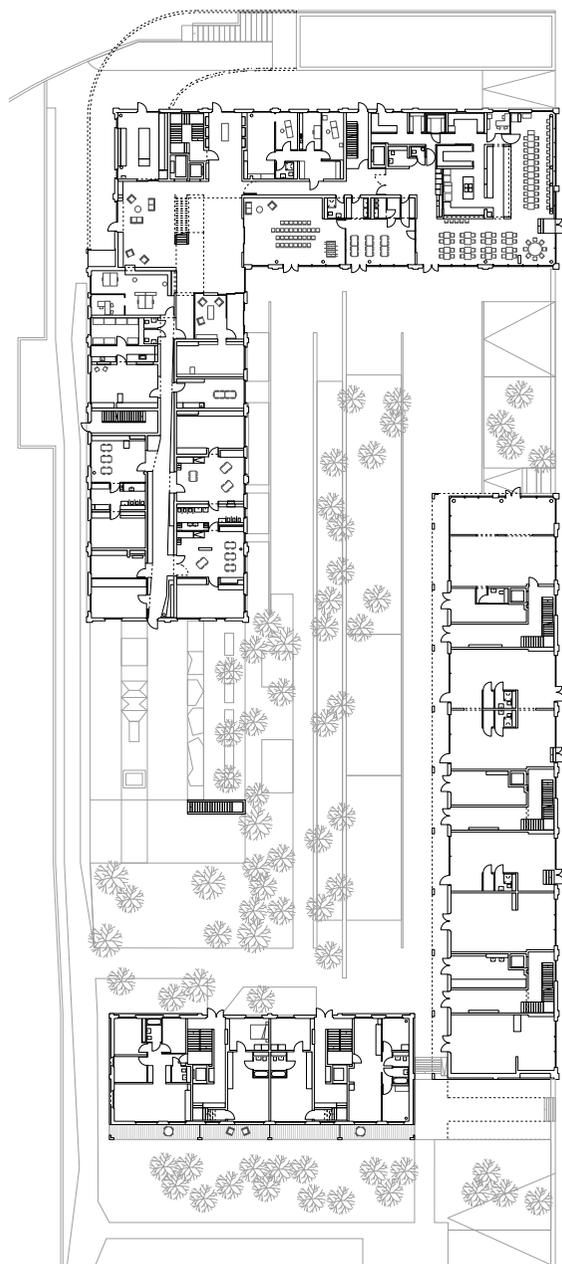
Organisation:
Groupe Professionnel Architecture
22.11.2019_dc

ADRESSE
Route du Grand-Lancy 1
1212 Lancy



JEUDI 28 NOVEMBRE à 12H15

IMMEUBLE DE LOGEMENTS - ADRET A
TRIBU Architecture SA



3 bâtiments

Bâtiment L14-15_FCLPA_146 logements pour personnes en âges AVS et étudiants, garderie 56 pl, restaurant, commerce, centre médical et unité d'accueil temporaire (UATR)

Bâtiments L1 et L2_FCIL_72 + 24 logements LUP HBM pour familles et activités

Situé en bordure du PAV, le quartier de l'Adret accueillera 15 bâtiments de 640 logements pour environ 1'800 habitants, dont 80 % de logements d'utilité publique, et 5 bâtiments d'activités mixtes, construits à proximité immédiate de première gare achevée du Léman Express, la Gare CEVA Lancy-Pont-Rouge.

Le concours en procédure ouverte sur pré-sélection a été organisé conformément au plan localisé de quartier.

Bâtiment L14-15

Tout ici cherche à favoriser la rencontre en répondant à deux enjeux complémentaires : garantir un environnement protégé tout en s'ouvrant aux autres. Les habitants, et visiteurs pénètrent à l'intérieur par un grand vide lumineux qui reprend la matérialité des façades pour lui conférer un statut d'espace public protégé. Son grand escalier sculptural relie toute la vie collective des deux corps de bâtiments : on aperçoit le voisin qui joue aux cartes dans le salon, on entend le rire de la dame du 1er, on sent l'odeur de la tarte qui sort du four... La mutualisation est favorisée au maximum.

Compte tenu de l'épaisseur, la distribution se fait par des rues intérieures centrales qui mènent vers un espace commun propre à chaque étage, s'ouvrant sur les différents points de vue caractéristiques du site. Ces « rues » s'élargissent pour définir des placettes conviviales, en relation entre étages par un vide et agrémentées de lumière zénithale. Elles sont aménagées de manière à créer un devant chez-soi accueillant.

Une toiture terrasse offre une vue panoramique sur le paysage.

Bâtiments L1 et L2

La longueur du bâtiment implique des circulations verticales standards distribuant chacune 3 ou 2 appartements par étage. Le rez-de-chaussée accueille des surfaces d'activités traversantes.

Les façades préfabriquées sont composées de deux plans : une grille au premier plan en béton sablé et des panneaux plus lisse au second. L'épaisseur de la façade permet l'utilisation du balcon à la française et participe à la valorisation de la vie de ces bâtiments.